

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Gibbon et Voltaire : anecdote  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193057>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ment notable dans le caractère et les mœurs de Charlot. Il travailla plus régulièrement, fut presque docile et ne parla plus jamais totalement à la petite Laïde. Mais, chose curieuse, à mesure que les mois et même les années passèrent, il sembla devenir, vis-à-vis d'elle, d'une timidité qui amusait fort le grossier.

(La fin au prochain n°méro).

### **Sur la Riponne.**

L'on entend parfois sur les foires des poses vraiment curieuses. Il y a quelques années, je me trouvais sur la place la Riponne, à Lausanne, lorsque mon attention fut attirée par un groupe qui était formé autour d'un de ces industriels ambulants, monté sur un tréteau coiffé d'une casquette de jockey rouge et blanche. Je m'approchai. C'était un marchand d'habits ou plutôt vieux fonds de magasins, qui, à tue-tête et avec une loquacité sans exemple, offrait à endosser sa marchandise à nombreux badauds attentifs à ses vêtements. Plusieurs fois l'idée m'était venue derrière un de ces boniments, et cette fois, grâce à la sténographie Dupuyé, ne fut facile d'avoir ce chef-d'œuvre, qui amusera peut-être un instant vos heures. Le voici :

Allons, tenez, Messieurs, voilà une véritable occasion, un bon marché sans précédent, voici un paletot sortant de chez un des premiers tailleur du boudoir des Italiens, très bien fait, très en confectionné, n'ayant jamais servi que de 7 à 800 fois : il est facile de voir que ce que j'annonce est la vérité, car vous savez comme moi, Messieurs, qu'un paletot commence toujours à se déchirer sous les coudes, au bout des manches, aux emmanchures et aux boutonnières, eh ! bien, regardez-le, il est frais comme neuf, pas une tache ! On peut se mettre sur le dos, de confiance, je ne vous vendrai pas à la chandelle de résine, et en plein jour ; il ne sort ni de l'ospice, ni de la morgue ; touchez-en offre, voyez comme elle est moelleuse !

Et ce magnifique vêtement, il sera du combien ?... Tenez 20 francs ! Non, j'ai dit 20 francs, un louis. A qui pour 20 francs ? Tenez 19, 18, 17, 16, 15 francs : heureux celui qui en profitera. J'ai dit 15 francs : allons, haut les mains !... Pour amateurs ? Pas encore vendu ? Mais à ce prix-là !... Faut-il donc que je vous vole ? C'est honteux, regardez-moi la coupe de cet habit-là ; il est à la dernière mode, ça va comme un gant pour le clerc d'avoué, pour un jeune godelu, voulant faire une déclaration à sa femme et tendre, ou pour aller à la noce son papa ou de sa maman ; mais, ça frémira, prenez-le donc et examinez-le, il ne vous mordra pas.

Allons, 15 francs, à qui ? personne ne dit non ! Vous n'avez donc pas le sou dans

vos poches, coeurs sans âmes ? J'ai dit 15 francs : Eh bien ! tenez, 14, 13, 12, 11, tenez, 10 francs !... J'en rougis... Comment, pas encore !

» Quoi ! il n'y a pas dans la société un Auvergnat qui voudrait me l'acheter 4 francs en mettant 5 francs dans une des poches ?... Tenez, je ne veux pas le remballer, il sera vendu, combien ? Je veux encore diminuer quelque chose. Tenez, 4 francs, 3 francs, 50 centimes. Rien, personne ! Tenez, 59, 58, 57, 56, 55, 54, 53, 52, 51, 50 sous !... tenez, 40 sous !... celui qui l'achètera 40 sous, je lui fais une affaire, j'enveloppe le paletot dans une belle feuille de papier blanc, je l'attache avec une ficelle ; en rentrant chez lui, il mettra le paletot sur son dos, avec la ficelle il fera des jarretières ou des bretelles, avec la feuille de papier, il fera ce qu'il voudra, mais je le vends 40 sous !... à vous, Monsieur... vendu ! »

Aigle, 25 juin 1892. C. T.

### **Lo syndiquo et le z'épenatsès.**

Quand on va à la pinta à Bijou et qu'on démande un demi-litre et trai verro, Bijou vo z'apporté la botolhie de na man, et dè l'autra, le trai verro que tint bliossi avoué sè dâi que l'a fourrâ dedein, que cein n'est pas adé tant ragaotteint, kâ sè dâi lài laissoit soveint la marqua ; mâ que volliâi-vo ! c'est la moudo, et per tsi no on est pas tant dolliet,

Dein le pintès dè velès, cein ne va pas dinsè ; on vo z'apporté le verro su on pliafeu ein toûla, coumeint onna folhie à tâtra, à bin su on assiéta, que cein est plie honnêto, et on dit mémalement que se vo démandâ dâi cigarès à bin s'on a onna lettore por vo, on vo cein met su on pliat po vo lo teindrè.

Lo syndiquo Brelin avâi dû allâ on dzo pè Lozena avoué on municipau po dâi z'afférés dè la coumouna et l'aviont étâ dinâ à l'hôtet dâo Grand-Pont, que sè trâovè découté ellia balla pouponna à razârè que resté à man drâite quand on va preindré le trein. Cé pourro syndiquo est tant bornican que l'est quasu novieint, que cein est rudo eimbéteint quand on ne vâi pas bé coumeint faut. Mais tôt parâi c'est on crâno syndiquo.

Don, quand l'ont z'u coumeinci à dinâ et que l'on z'u medzi la soupa, lo bouli et lo ruti, ion dâi sommeiller apporté à syndiquo, su on pliat, onna dépêche dâo télégraphe, dâo greffier dè la municipalité, po oquie dè presseint. Lo syndiquo que vâi qu'on lài teind on pliat, sè peinsè ein li-mémo que l'est onna séconde rachon dè ruti et fâ à sommeiller :

— Grand maci, n'ein vu rein.

— Mâ, repond lo sommeiller, preni adé, l'est onna...

— Na vo dio, n'ein vu pas mé, fe lo

syndiquo ein lài faseint lo signo de s'ein allâ.

— C'est onna dépêche, syndiquo, lài fâ lo municipau qu'êtâi achetâ dè l'autre coté dè la trablia.

— Ah ha ! c'est on autre afférè, fâ lo syndiquo et l'allondzè lo bré ein sè revereint po preindré la dépêche ; mâ à l'avi que la vâo eimpougni, on autre sommeiller arrevâvè ovoué on pliat d'épenatsès et lo pourro syndiquo que crâi que l'est adé lo mémo, eimpougnè, à la pliace dè la dépêche, on eimbottâ dè cliâo tsancrés d'épenatsès totès tsaudâs, que l'in a z'u la man tot eimbar douffâie, que c'étâi portant foteint po cé brâvo syndiquo, kâ on n'âmè pas que no z'arrevâi dinsè dâi farcès per devant lo mondo.

### **Gibbon et Voltaire.**

#### **ANECDOTE.**

C'était en 1776. L'historien Gibbon habitait Lausanne, et il était en correspondance avec Voltaire. Ils ne s'étaient jamais vus et ne se connaissaient que par lettres. Gibbon, choqué de ce que Voltaire avait dit de lui dans ses écrits, fit une satire, dans laquelle il peignait le poète comme un homme turbulent, haineux, emporté. Voltaire répondit par une caricature, représentant Gibbon comme un nain, le ventre gros, le visage difforme, Falstaff enté sur Quasimodo. À dater de ce moment, les deux écrivains cessèrent toute correspondance.

Quelque temps plus tard, Gibbon vint à Genève, et alla voir Tronchin, l'ami de Voltaire. — Voltaire se moque de ma tournure, dit l'historien, mais je veux aller à Ferney juger s'il est plus beau que moi !

Tronchin rapporta ce propos à Voltaire. Deux jours après, Gibbon arrive à Ferney et demande à voir le poète. Mais la consigne était donnée : Voltaire avait dit à Mme Denis : « Vous aurez toutes sortes d'attentions pour cet Anglais, c'est un homme d'un grand mérite, et que j'estime beaucoup ; mais je ne veux pas qu'il me voie... Il doit repartir comme il est venu.

Madame Denis reçut donc fort bien Gibbon. Lorsque celui-ci fut installé au salon et qu'il eut appris que Voltaire ne voulait pas le voir, il prit place au fauteuil et s'écria :

— Je suis venu pour le voir... S'il ne veut pas se montrer, je ne veux pas m'en aller... je reste.

Il renvoya ses domestiques et sa voiture, et s'installa. La nuit vint, il fallut lui donner une chambre. Il mangea avec les dames de la maison, tandis que Voltaire s'enfermait dans son cabinet. Le lendemain, ce fut la même obstination. Le surlendemain, on lui fit entendre à

Gibbon que sa visite ennuiait *monseigneur*.

— Je suis venu pour voir M. de Voltaire, répondit-il, et je ne partirai pas sans l'avoir vu !

Le quatrième jour, Voltaire impatienté d'une visite aussi longue, qui contrariait singulièrement ses habitudes, lui écrivit le billet suivant :

« Monsieur,

» Don Quichotte prenait les auberges pour des châteaux, mais vous, vous prenez mon château pour une auberge ! »

Gibbon répondit sur-le-champ par ces vers :

En ces lieux je comptais voir le dieu du génie,  
L'entendre, lui parler, et m'instruire en tout point ;  
Mais ainsi que Jésus et son Eucharistie,  
On le mange, on le boit, mais on ne le voit point.

Le quatrain remis à Voltaire, Gibbon partit sur le-champ. Mais le spirituel auteur le fit rappeler, vint même au-devant de lui, et l'accueillit au mieux. Depuis cette époque ils furent bons amis.



#### Mot du logographe du 2 juillet :

*Pavé, ave* — Ont deviné : MM. Tanner, Clendy; Bolle, Verrières; Tinenbart, Bevaix; C. Testuz, Aigle; Delessert, Vufflens; E. Favre, Romont; Guiguer, Payerne; E. Wagner, Henneberg; L. Steiner, Lausanne: Genet, L. Margot, Ste-Croix; Orange, Genève. — La prime est échue à Mme Louise Steiner, boulevard Industriel, Lausanne.

Plusieurs ont donné pour réponse *lave*, ce qui n'est pas exact. — Nous n'admettons que les réponses signées par *l'abonné* ou l'un des membres de sa famille.

#### Curiosité.

Avec les lettres composant les mots : *elan de la rue*, former une croix de manière à pouvoir lire les noms de deux célèbres mathématiciens.

#### CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile

sur laquelle un mécanisme très simple permet de circonscrire la partie du ciel visible à une heure quelconque de la nuit. — Lorsqu'au moyen de cette partie mobile on a fait correspondre l'heure avec le point indiquant le mois et le quantième, il suffit d'orienter la carte pour que les constellations s'y présentent exactement dans la position qu'elles occupent dans le ciel. La carte elle-même porte des indications très claires sur la manière de procéder. — En vente au bureau du *Coniteur vaudois*, prix 4 francs.



A l'occasion du duel de Morès et Mayer, dont les journaux français nous ont entretenus pendant plusieurs jours, on rappelait cette curieuse rencontre entre Sainte-Beuve et M. Dubois :

Un jour, dans la salle de rédaction du *Globe*, un mot malsonnant échappa à M. Dubois qui discutait avec Sainte-Beuve. Le futur historien des saints de Port-Royal avait alors la tête près du

bonnet. Il releva vivement l'injure et envoya des témoins. On décida qu'il y aurait le lendemain combat singulier au pistolet.

Sainte-Beuve fut exact au rendez-vous. Il pleuvait à verse. Sainte-Beuve accepte de la main droite le pistolet que ses témoins lui passent, mais sans abandonner son parapluie, qu'il tient tout ouvert de la main gauche.

— Je veux bien être tué, dit-il, mais pas mouillé.

On rit, mais ce ne fut pas une raison aux adversaires de désarmer. On échangea quatre balles sans résultat. Plus tard, devenu sénateur et se reportant à ses jeunes années, le critique aimait à conter cette aventure.

Mais enfin il faut compter avec le hasard ; car de ces quatre balles échangées entre deux maladroits, qui ne se haïssent point, l'une pouvait toucher le but qu'on ne visait guère et causer mort d'homme. Il eût été fâcheux que cette balle stupide nous privât des *Causeries du lundi*.

#### Boutades.

Mme veuve Balandard, qui est veuve depuis quelques jours, rencontre une amie.

— Oh ! ma chère dame, dit celle-ci, croyez que je prends une vive part à votre grande douleur ; la perte d'un mari comme le vôtre, si intelligent, si bon, si dévoué aux siens...

— Ah ! oui, le pauvre ! interrompit Mme Balandard, il était le modèle des époux !... et puis, on sait qui l'on perd et l'on ne sait jamais qui l'on retrouvera !

Un pauvre hère se trouve dans une foule.

Il sent une main se glisser dans sa poche, la saisit, tire lui-même son porte-monnaie absolument vide, l'ouvre devant le voleur, et avec conviction :

— C'était donc pour en mettre ?

On cause des inconséquences de la justice.

Champtireau, après réflexion :

— Je vous demande un peu de quoi se plaignent les plaideurs. Voyons, est-ce qu'il n'y a pas autant de gens qui gagnent leurs procès que de gens qui les perdent ?

Nos bons domestiques.

— Comment !... déjà dix heures, Jean, et vous ne m'avez pas réveillé ?

— Je vous ai bien réveillé, monsieur, mais vous n'avez pas entendu.

Robert Macaire et Bertrand ont fait un copieux déjeuner. Le garçon apporte la note. On a oublié de marquer une bouteille de vin supérieur..

— Il faut signaler cet oubli, dit Robert.

— Garde-t'en bien ! répond Bertrand tu ferais gronder le garçon !

Lorsqu'on discuta le projet relatif à démolition des fortifications de la ville de Genève, un horloger de St-Gervais disait à son voisin :

— Pour moi, j'aime nos fortifications et je veux qu'on les conserve.

— Et qu'est-ce que cela te fait ?

— Ce que ça me fait ?... Si nous n'avions point de remparts, pourrions-nous avoir des escalades ?... Tends-tu ?

Livraison de juillet de la *Bibliothèque universelle* : Le congrès des trois Amériques. A propos d'un livre récent, par M. Ed. Rossier-Noëlle. Roman par H. Warney. — Le légataire Lycurgue, par M. G. Attinger. — Travers la littérature anglaise contemporaine. Les romans, par A. Glardon. — Au cœur du Caucase. Notes et impressions d'un botaniste, par M. E. Levier. — Le violon. Conté par M. P. Féal. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, rue du Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

*Sirup de groseilles*. — Prenez, en poids, parties de groseilles rouges, 2 de cerises sans noyaux, 2 de framboises. Ecrasez le tout, passez au tamis. Laissez environ trois jours jus en lieu très frais pour lui donner le temps de se décomposer ; passez-le à l'étamine et mettez-le dans une bassine non étamée ; faites chauffer naturellement après avoir pressé votre jus. Ajoutez alors deux fois le poids de sucre que vous aurez de jus, un bouillon d'une minute et laissez refroidir. Ce sirop fait dans ces proportions ne fermentera jamais.

L. MONNET.

#### FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes. En vente au bureau du *Coniteur Vandois* dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

#### VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

#### PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % à fr. 48,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,55. De Serbie 3 % à fr. 79,—. — Bari, à fr. 58,—. — Barletta, à fr. 38,—. — Milan 1861, à fr. 38,—. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12,—. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administrateur du Moniteur Suisse des Travaux Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD